ECOWAS COMMISSION
COMMISSION DE LA CEDEAO
COMISSÃO DA CEDEAO

Le stockage de proximité : premier rempart face aux crises alimentaires

EN ADOPTANT la stratégie régionale de stockage en 2012, la CEDEAO a fait du stockage de proximité le premier levier de réponse à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Un levier central pour améliorer les moyens d'existence, la résilience et la capacité des populations d'affronter les chocs au niveau local. L'intégration formelle de ces organisations dans la stratégie de la CEDEAO, aux côtés des stocks des États et de la Réserve régionale de sécurité alimentaire traduit la mutation en cours vers la CEDEAO des peuples. Elle est basée sur la *complémentarité et la subsidiarité de ces trois lignes de défense face aux chocs et aux crises (1)*.

Le stockage de proximité : c'est quoi ?

Le stockage des vivres est une stratégie très ancienne dans le Sahel confronté à de forts risques climatiques, pour faire face aux disettes et famines. Aujourd'hui, les organisations de stoc-

(1) Le système ouest-africain de stockage de sécurité alimentaire

UEMOA

RESOGEST

CILSS

kage de proximité ont beaucoup évolué, en fonction des zones et des besoins des ménages ruraux, selon que les régions sont déficitaires en vivres de base ou sont excédentaires, et selon que le risque concerne directement l'accès à l'alimentation ou la valorisation des produits des ménages agricoles ou la survie des moyens d'existence (le cheptel) des éleveurs et pasteurs (crises fourragères) .

On distingue généralement trois grands systèmes de stockage de proximité.

Les systèmes d'approvisionnement groupé

Ils fonctionnent surtout dans les zones déficitaires, selon le principe suivant : juste après la récolte, lorsque les céréales sont abondantes et moins chères, l'OP achète un volume important de céréales soit dans la localité, soit dans les zones excédentaires. Elle les stocke durant quelques mois pour les revendre prioritairement à ses membres pendant la période dite « de soudure » et si possible à des prix plus accessibles que sur le marché. Dans ces systèmes, le stockage a pour finalité première de sécuriser l'approvisionnement alimentaire des ménages déficitaires en vivres durant la période de soudure. Il s'agit de s'assurer de la disponibilité des denrées en hivernage, lorsque les ménages sont absorbés par les travaux agricoles et les voies de communication difficiles en raison des pluies.

Les systèmes de commercialisation groupée

Ces systèmes sont localisés dans les zones de production céréalière excédentaires. Ils reposent généralement sur des organisations de type coopératif qui regroupent les productions de leurs membres, trient, conditionnent et stockent ces denrées alimentaires puis les commercialisent auprès d'acheteurs institutionnels ou de commerçants. Cette commercialisation groupée et différée permet de réaliser des économies d'échelle, d'améliorer le pouvoir de négociation des producteurs face aux acheteurs et de vendre lorsque les prix sont plus intéressants. De ce fait, ils ont un impact positif sur les revenus et le niveau de pauvreté en milieu rural, mais également sur la régulation du marché. Souvent, ces organisations déploient auprès de leurs membres des services leur permettant d'accroître la productivité : fourniture d'intrants à crédit, conseil technique, etc.

Les systèmes d'approvisionnement en aliments bétail

Ces systèmes (souvent nommés « Banque d'aliments bétail », BAB) s'apparentent aux organisations d'approvisionnement groupé en céréales. Mis en place par les organisations d'éleveurs et pasteurs pour faire face à l'aggravation, au cours des dernières décennies, de la vulnérabilité des éleveurs face aux crises pastorales, ces systèmes reposent sur l'achat groupé d'aliments bétail,

le stockage dans les zones agropastorales ou les zones de transit des animaux en transhumance, et leur revente quand les ressources fourragères diminuent. Un fonds de roulement est mis en place la première année par les éleveurs avec ou sans l'aide de subventions extérieures. Les aliments stockés sont essentiellement destinés aux bovins et aux petits ruminants. Il s'agit principalement de sous-produits agro-industriels (sons, tourteaux, drèches, etc.) et d'aliments élaborés ou concentrés, dont la composition est définie en fonction des besoins spécifiques de différentes catégories d'animaux (vaches laitières, noyau reproducteur, animaux d'embouche en finition, etc.).

L'objectif de la CEDEAO : consolider les trois échelles de stockage

Face aux multiples chocs que la région affronte (climatiques, sécuritaires, économiques, inflation, etc.) et qui conduisent à un accroissement impressionnant des personnes vulnérables, en incapacité de couvrir leurs besoins de base, la CEDEAO mise sur le déploiement simultané du stockage de proximité, des stocks nationaux et de la Réserve régionale de sécurité alimentaire.

Avec le concours des États, des organisations professionnelles et de ses partenaires techniques et financiers, elle déploie des appuis à chacune de ces échelles. Ces trois échelles ont de nombreuses relations et ne sont pas indépendantes les unes des autres. Par conséquent, la qualité du dialogue et la construction de relations contractuelles constituent des enjeux cruciaux pour améliorer l'efficacité du système dans son ensemble, et sa capacité à répondre aux crises alimentaires, nutritionnelles et pastorales.

Depuis le démarrage de la mise en œuvre de la stratégie régionale de stockage, des appuis importants ont été apportés aux organisations professionnelles pour déployer le stockage de proximité, dans toute sa diversité.

Depuis 2018, ces appuis ont pris diverses formes, en particulier :

- Améliorer la connaissance de ces systèmes via un travail de cartographie ;
- Faciliter l'accès des OP aux marchés institutionnels pour approvisionner les stocks nationaux et la Réserve régionale ;
- Renforcer les capacités institutionnelles et humaines des organisations membres des quatre réseaux régionaux (ROPPA : Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest, RBM : Réseau Billital Maroobè, APESS : Association pour la promotion de l'élevage au Sahel, ROAC : Réseau ouest-africain des céréaliers) impliquées dans le stockage de proximité ;
- Produire des références fondées sur la capitalisation des meilleures pratiques des organisations de stockage. Ce sont les trois référentiels sur le stockage de proximité.

Les référentiels sur le stockage de proximité

Les référentiels sur le stockage de proximité sont constitués de trois documents dont les finalités et l'utilisation sont bien distinctes :

- Un mémento du stockage de proximité ;
- Une charte sur le fonctionnement des stocks de proximité en Afrique de l'Ouest ;
- Un cadre multi-acteurs en appui au stockage de proximité en Afrique de l'Ouest.

Ce processus a également débouché sur la mise en place d'une capacité régionale de formation des gestionnaires des stocks de

proximité, afin de structurer durablement une offre de formation continue. Cette capacité régionale est mise en œuvre par INADES Formation avec l'appui de l'Agence régionale pour l'agriculture et l'alimentation de la CEDEAO.

Une démarche originale

Le processus a été co-piloté d'une part, par la CEDEAO et les réseaux régionaux d'organisations de producteurs et d'éleveurs et l'interprofession céréalière et, d'autre part, avec les principales organisations coopératives ou organisations paysannes (OP) spécialisées dans le stockage de proximité au niveau national ou local. Il a abouti à la production de ces référentiels régionaux en matière de stockage de proximité, établis sur la base d'une capitalisation des bonnes pratiques et de l'expérience des organisations spécialisées.

À cette fin, la CEDEAO a mis en place deux « organes » :

- Un organe de pilotage du processus, à travers un Comité d'orientation et d'organisation-stockage de proximité (C2O/SP) associant les institutions et les représentants des réseaux régionaux d'organisations de producteurs et éleveurs, qui a la responsabilité de proposer les orientations principales et de valider les produits ;
- Un organe technique, le Groupe de rédaction (GR), associant des personnes ressources des organisations coopératives spécialisées dans le stockage de proximité, et qui est en charge de travailler étroitement avec les experts thématiques tout au long du processus d'élaboration des documents.

Pour exercer son mandat, le groupe de rédaction a été appuyé par un groupement de bureaux d'étude et d'ONG sélectionné à cet effet par la CEDEAO pour accompagner le processus et appuyer le dispositif.

De mai 2019 à décembre 2024, ce dispositif s'est réuni à plusieurs reprises pour produire ces documents de référence.

Les parties prenantes du processus

- Coordination : ARAA/CEDEAO ;
- Pilotage politique : Réseaux régionaux d'organisations de producteurs agricoles d'éleveurs et pasteurs : ROPPA, RBM, APESS ; Interprofession céréalière (ROAC) et les pays de la CEDEAO + Mauritanie et Tchad ;
- Pilotage technique : Organisations paysannes spécialisées dans le stockage de proximité au niveau national ou local : CoopDICPA (Bénin) ; Coopérative Viimbaore, FEPAB, USCC-PA-BM, CRUS (Burkina Faso) ; Ghana Grain Council (Ghana) ; Faso Jigi, Tassaght (Mali) ; AREN et Mooriben (Niger) ; JUSSAF (Nigéria), CPC (Togo) ;
- Appui technique et facilitation : Groupement « IRAM, OXFAM, SOS FAIM, Inter-Réseaux Développement rural et LARES » ;
- Appui financier : Union européenne, AFD, AECID, USAID, Banque mondiale.

Le mémento du stockage de proximité en Afrique de l'Ouest

Il est conçu comme un manuel de référence, qui permet aux organisations de disposer d'une codification claire des bonnes pratiques sur tous les domaines du stockage, établie sur la base d'expériences concrètes par ces dernières. Il est rédigé dans un langage très accessible et illustré par des schémas simples. Il pourra être décliné dans les langues nationales.

Le mémento aborde les aspects institutionnels, financiers, économiques et sociaux et, enfin, les dimensions techniques de la gestion des stocks de proximité. Il comprend ensuite trois chapitres transversaux traitant respectivement de la gestion de l'information, de la gestion des risques et de la coordination entre les OP actives dans le stockage et les acteurs de la prévention-gestion des crises alimentaires et pastorales. Chaque chapitre intègre les spécificités du genre.

Les différents chapitres comprennent une synthèse des meilleures pratiques illustrées par des exemples tirés des expériences des OP, un exposé des points-clés à retenir ainsi que des références permettant d'approfondir les sujets traités. Chaque chapitre est complété par des annexes pratiques (plans, exemples de contrats, textes réglementaires…) disponibles sur le site Internet de l'ARAA. Les pages web correspondantes sont

accessibles via le lien Internet ou le code QR placé à la fin de chaque chapitre.

La charte sur le fonctionnement des stocks de proximité en Afrique de l'Ouest

C'est l'instrument de référence conçu pour guider le développement du stockage de proximité à partir de connaissances accumulées et capitalisées et contribuer à la structuration progressive des organisations locales et de leur unions, fédérations et réseaux. La charte repose sur un ensemble de standards qui fournit des garanties minimales de bonne gestion tant au niveau de la gouvernance, que de la gestion technique et financière. La charte concerne l'ensemble des parties prenantes impliquées dans la gestion de la problématique de la sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest. Elle n'a pas de caractère contraignant et repose sur l'adhésion volontaire. L'adhésion des organisations de stockage à cette charte qu'elles ont élaboré elles-mêmes facilite à travers la transparence qu'elle génère la mobilisation des appuis externes et la contractualisation avec les deux autres lignes de défense. L'adhésion et la mise en application de la charte devrait faciliter la contractualisation entre les OP et les acheteurs institutionnels par la création d'un « label de qualité » pour les OP et contribuer à l'amélioration des performances des OP.

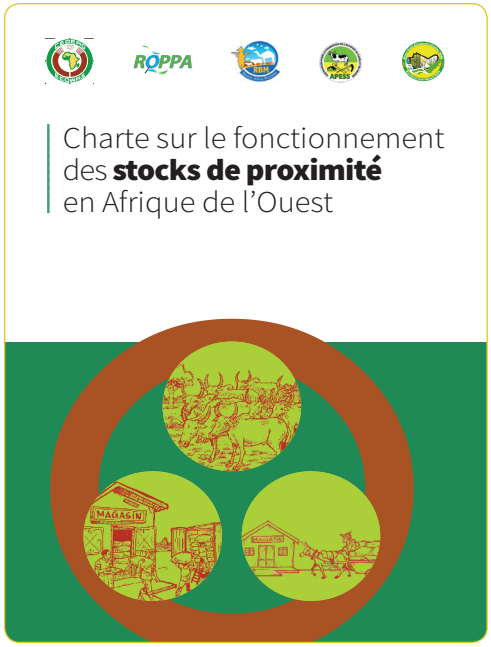

Le cadre multi-acteurs en appui au stockage de proximité en Afrique de l'Ouest

Le cadre régional multi-acteur d'intervention défini une vision partagée du stockage de proximité et sa place dans le dispositif global de stockage. Il permet aux organisations nationales et régionales de mieux cerner son fonctionnement pour affiner les modalités de coopération et négocier les relations contractuelles avec les institutions publiques et humanitaires. Il prend en compte le volet aliment-bétail. Il doit permettre d'améliorer la sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest en permettant aux stocks de proxi-

mité de jouer pleinement leur rôle, en complémentarité avec les autres lignes de défense définies par la stratégie régionale de stockage. Il doit par conséquent amener les États, les organisations régionales et les partenaires extérieurs (publics et non gouvernementaux) à inscrire leurs appuis dans une démarche coordonnée et harmonisée de renforcement du stockage de proximité.

Partenaires professionnels :

Partenaires financiers :

Photographies: CEDEAO, USCCPA/BM, Bureau Issala, Oxfam, SOS Faim

Cette publication est éditée sous la seule responsabilité de l'Agence régionale pour l'agriculture et l'alimentation (ARAA) de la CEDEAO. La copie, le téléchargement ou l'impression du contenu de ce document pour une utilisation personnelle sont autorisés. Il est possible d'inclure des extraits de ce document dans des documents, présentations, blogs, sites internet et matériel pédagogique, sous réserve de faire mention de la source et du copyright.

édition février 2025